

Interview FarmAfrique

« Sur le terrain, un bouillonnement peu suivi par les instances gouvernementales »

L'organisation économique en Afrique est encore très fragile, affirment Jean-Christophe Debar, directeur de Farm, et son chargé de mission Fabrice Larue. Quelques années après la réorientation des politiques d'aide au tiers monde vers un soutien de la production locale, le bilan, selon Jean-Christophe Debar, est très mitigé. Parfois, les politiques des Etats locaux sont franchement négatives pour les efforts d'organisation en coopératives et organisations de producteurs. Et puis, les guerres et surtout l'Ebola viennent apporter leur part de désorganisation.

Depuis les grandes hausses de prix mondiaux et la prise de conscience des organisations internationales qu'il fallait aider la production locale plutôt que de miser sur l'aide alimentaire, comment ont évolué les capacités de production dans les pays que vous connaissez pour y être actifs ?

Jean-Christophe Debar : Ce qu'on constate en général, c'est qu'il y a assez peu de progrès, dans les pays que nous suivons en tout cas. On est présent pour les questions d'eau en Afrique du Nord mais surtout en Afrique sub-saharienne, au Bénin, Burkina-Faso et au Mali. L'agriculture y est encore assez laissée à elle-même.

Les politiques

Fabrice Larue : Laisée à elle-même, cela signifie d'abord que la grande majorité des agriculteurs ne sont pas organisés en coopératives ou groupements de producteurs. Ensuite, les politiques mises en œuvre paraissent très court-termistes. Cela signifie qu'elles ne tiennent pas compte des expériences passées. Un exemple, au Sénégal, le gouvernement affirme qu'il va éponger les dettes des agriculteurs. C'est un discours très déstructurant quand, d'un côté, le gouvernement dit aux agriculteurs « respectez vos engagements » et d'un autre côté, si ces engagements ne sont pas respectés, il éponge les dettes ! Autre exemple : au Bénin, le gouvernement a fermé les frontières. Les producteurs de maïs ne peuvent donc plus exporter leurs produits alors qu'il s'agit d'une activité traditionnelle. Du coup, les entrepôts béninois sont pleins de maïs dont ils ne savent que faire, qui seront vendus à des prix dérisoires parce qu'il faut vider les entrepôts. Alors même que le pays est excédentaire sur cette production.

JCD : Ce type d'initiative est d'ailleurs en totale contradiction avec le discours officiel qui affirme l'objectif d'une intégration régionale et donc des frontières les plus ouvertes possible ainsi que l'abandon de l'arme protectionniste.

FL : On peut citer un dernier exemple. Il y a parfois des annonces de subventions sur les engrais de la part d'un gouvernement. Alors, les agriculteurs tablent sur des prix des engrais plus favorables. Mais finalement les produits éligibles à ces subventions sont bien plus limités que prévu et l'agriculteur ne comprend pas pourquoi il est exclu de la mesure et surtout pourquoi sa coopérative ne lui livre pas des produits subventionnés. Le plus grave c'est que, souvent, les agriculteurs attendent l'arrivée du produit subventionné qui finit par ne pas arriver. Il y a de quoi fragiliser les relations entre un paysan et son organisation.

JCD : Il faut se rendre compte qu'on est, dans ces régions, face à des organisations comme des coopératives qui tentent de mettre en place une organisation de la production dans le temps, fondée sur des relations de confiance. Puis, des mesures politiques, très liées souvent à des élections, viennent ruiner ces efforts et décrédibiliser les efforts de ces organisations.

Y a-t-il des pays qui échappent à ce diagnostic ? Certains pays font plus d'efforts que d'autres.

L'accord de Maputo avait prévu que les pays signataires investissent au moins 10% de leurs budgets publics dans le soutien à l'agriculture.

JCD : Le Malawi avait tenté de mettre en place une vraie politique de subvention des intrants en faisant très attention au ciblage. Mais il est vrai que cela lui coûtait très cher, peut-être aux dépens d'autres mesures. Il y a bien des structures d'organisation de la production qui se mettent en place dans certains pays, il ne faut pas noircir le tableau. Mais elles restent fragiles, dépendantes des aléas climatiques mais aussi des décisions politiques. Dans ces pays, on constate que pas mal de syndicalistes et d'hommes de terrain réfléchissent et progressent sur les questions d'organisation. Ils sont plus nombreux à le faire que les cadres de leur gouvernement. Il y a sur le terrain un bouillonnement qui ne semble pas être suivi par les instances gouvernementales.

FL : Un exemple : l'harmonisation du droit des affaires mise en œuvre par l'OHADA (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) et ses aspects qui concernent le monde des coopératives. Il y a très peu d'anticipation et d'effort de mise en œuvre par les Etats. C'est pourtant une loi qui date de 2010 et on est face à une impréparation totale. Les acteurs privés y sont davantage préparés à tel point qu'il y a, dans un pays, une ONG qui a mis au point un programme de formation pour les fonctionnaires ! Mais ce qui est inquiétant c'est que dans certaines régions, on commence à s'interroger sur l'efficacité de l'organisation économique.

JCD : Tout cela fait que le pouvoir économique des organisations agricoles reste assez faible et ne se traduit pas encore concrètement sur un plan économique. Ces organisations sont très fragiles et s'il survient un pépin climatique important, elles mettent des années à rembourser leurs dettes. C'est essentiellement dans des filières d'exportation que l'organisation économique a, le cas échéant, un rôle plus actif. C'est parce qu'elles ont été soutenues depuis longtemps par les Etats. Quant aux coopératives, si certaines fonctionnent de manière efficace, c'est aussi qu'elles ont eu un soutien de l'extérieur. Vous ne pouvez pas demander à des organisations économiques

de progresser, de réguler un tant soit peu les prix si elles ne sont pas soutenues par l'Etat. Or, dans ces régions, qu'est-ce qui existe pour réguler les prix ou parer aux effets des aléas climatiques ? Rien !

FL : Si on ajoute que, dans plusieurs pays l'efficacité, des systèmes éducatifs de base a régressé, c'est-à-dire qu'il peut se poser davantage de problèmes d'alphabétisation, on conçoit qu'il est plus difficile de faire fonctionner une structure coopérative.

Il y a pourtant aujourd'hui un certain optimisme pour l'Afrique ?

JCD : On évoque, par les temps qui courent, avec beaucoup d'optimisme, la capacité productive de l'Afrique et l'émergence d'une demande de biens de consommation. Mais quelle est la capacité des myriades de producteurs agricoles à en tirer parti ? C'est bien mince. Le gros risque dans ce contexte de croissance effective de la demande, c'est le creusement des écarts entre la ville et la campagne. Et, du coup, c'est l'importation ou l'agriculture de firme qui tireront peut-être davantage parti de cette croissance. Voilà pourquoi notre travail chez Farm consiste à contribuer à faire émerger une agriculture familiale performante. Si elle n'émerge pas, d'autres profiteront de cette croissance. Selon Peter Hazell, un expert reconnu de ces questions qui s'exprimait récemment chez Farm, la taille des exploitations agricoles africaines diminue actuellement, du fait de la poussée démographique. C'est un fait qu'il faut prendre en compte. Imaginez ce que cela signifie sur la capacité d'investissement et de développement de ces exploitations.

Tout ceci conduit à quel constat macroéconomique ?

JCD : La production agricole de l'Afrique subsaharienne augmente et les rendements aussi. Donc cela peut sembler encourageant. Mais ces augmentations ne suffisent pas. La demande va plus que doubler d'ici 2050. Il faut donc que la production double aussi. Ceci dans un contexte de réchauffement climatique dont l'Afrique a plus à perdre qu'à gagner. Ce qui implique que les importations seront très certainement en hausse.

Quelles sont les « bonnes nouvelles » qui pourraient permettre à cette production locale de grandir ?

JCD : Il y a d'abord une prise de conscience de l'enjeu. Et si les politiques sont insuffisantes ou parfois inefficaces, en tout cas elles existent. Ensuite, si on considère le nombre de mal nourris, au niveau mondial leur pourcentage est en baisse. Quant aux prix alimentaires mondiaux, l'idée la plus répandue est de penser qu'une hausse des prix des produits alimentaires augmente le nombre de mal nourris. En fait, on s'aperçoit qu'il n'y a pas de corrélation entre réduction de la pauvreté et niveau des prix alimentaires. Au contraire, et cela a été démontré récemment par un chercheur de l'Ifpri, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, il y a, sur plusieurs années, un lien entre hausse des prix agricoles et réduction de la pauvreté. La hausse des prix alimentaires est-elle si catastrophique qu'on le dit souvent ? Pas si sûr. Les paysans ont vécu pendant très longtemps sur des prix faibles, cela n'a rien apporté de bon. Il y avait plus d'insécurité alimentaire. Si des prix plus élevés, sur plusieurs années, permettent de produire plus, c'est bien ce qu'on recherche. Il faut raisonner sur plusieurs années. Et puis, n'oublions pas que la part principale des mal nourris se trouve dans les milieux ruraux. On ne peut pas raisonner efficacement sans le faire dans la durée.

Un des principaux problèmes auxquels sont confrontés les agriculteurs est l'aléa climatique. Partout dans le monde on travaille ou on met en œuvre le principe de l'assurance. Cette assurance pourrait-elle être une solution en Afrique ?

Le premier constat indispensable, c'est que, si on veut que l'agriculteur progresse, il doit pouvoir être prémuni contre les effets négatifs du climat. Depuis quelques années, certains projets montrent des résultats positifs. Il y a une prise de conscience selon laquelle l'assurance pourrait devenir une composante de politique publique en collaboration avec des acteurs privés. Au Sénégal, un système de subventions sur les primes a été mis en place de manière timide. La Compagnie

Les politiques

nationale d'assurance agricole du Sénégal (la CNAAS) a commencé à mettre en place des produits. Un des projets les plus avancés a été mis en place au Kenya avec la fondation Syngenta et en collaboration avec la Fondation Grameen-Crédit agricole. Le système se développe dans l'est de l'Afrique, avec plusieurs centaines de milliers d'agriculteurs qui adhèrent à cette assurance. Il y a aussi l'initiative « Planète Garantie » au Bénin, Mali et Burkina. Les résultats sont inégaux mais le système est en train d'émerger. Il faut cependant une implication beaucoup plus forte des Etats.

L'Ebola a-t-elle une conséquence importante sur les agricultures locales ?

FL : Si on prend l'exemple de la République de Guinée, et d'après les propos de M. Para Diallo, président du Conseil national des organisations paysannes de Guinée (CNOP-G), le pays traverse une très grave crise sanitaire, qui a notamment conduit à la fermeture des frontières commerciales par voies terrestres, maritimes et aériennes (hormis celles avec le Mali) et qui plonge le pays dans une sorte « d'embargo économique ». Les agriculteurs ne sont plus en mesure d'exporter leurs productions. Les surplus nationaux qui en découlent ont provoqué une baisse importante des prix, les producteurs perdent de l'argent et risquent de ne plus avoir les moyens financiers de se lancer dans la prochaine campagne agricole. Le risque d'insécurité alimentaire, accru par la difficulté d'importer les denrées alimentaires habituelles, est accentué par le risque de diminution de la production agricole à court terme.

PROPOS RECUEILLIS PAR HERVÉ PLAGNOL